

Un vendeur d'intermarché me frappe.

Par rill, le 30/05/2013 à 00:14

Bonjour,

Hier dans la matinée, je suis allé faire mes courses à Intermarché pour une quarantaine d'euros, en sortant, une de mes deux poches est partie en lambeaux, donc je suis re-rentré pour trouver quelqu'un, mais dans la seconde, je suis ressorti pour demander une autre poche à l'accueil. Un vendeur m'a interpellé comme si je n'étais qu'un vulgaire voleur, m'a prit mes courses, m'a parlé comme à un moins que rien et avec le ticket de caisse, il a commencé à lister toutes mes courses. A un moment, il m'a donné un coup de poing car je l'énervais, je précise que tout a été filmé car ça s'est passé à l'accueil.

Je suis resté exprès jusqu'à ce qu'ils fassent le 17, de là sont arrivés 4 flics qui ont donnés raison en un clin d'oeil aux vendeurs d'intermarché (ils ont même échangés des sympathies). Avant de sortir du magasin, ils m'ont demandés de prendre mes courses, ce qui était difficile car la poche continuait de partir en miettes, et de là, le chef des flics m'a frappé à son tour, et étranglé, en tout cas j'ai des marques nettes. Cette scène a aussi sûrement été filmée car c'était à l'entrée, mais je n'en suis pas sûr. Leur comportement était débordant de colère et non justifié, je n'ai jamais eu de problème avec la justice. Ils m'ont donc emmenés à leur poste, d'où je suis reparti sans qu'ils me rendent mes courses.

Je voudrais porter plainte, car cette excès de violence, je ne me l'autorise pas, et ce n'est pas pour qu'Intermarché et des flics se le permettent sur moi. Est-ce que j'ai raison et qu'est-ce que cela va me coûter ?

Cordialement.

Par rill, le 30/05/2013 à 11:49

up c'est important

Par rill, le 30/05/2013 à 22:26

Comment je peux faire saisir les vidéos ??

Par rill, le 31/05/2013 à 07:48

Votre silence m'a coupé l'envie de faire appel au service payant de votre site.

Par Lag0, le 31/05/2013 à 13:15

Bonjour,

Si vous n'obtenez pas de réponse, c'est que personne ne peut vous renseigner. Nous sommes tous ici des intervenants bénévoles qui répondons en fonction de nos connaissances.

Or, votre histoire est pour le moins abracadabrantesque, vous vous faites frapper sans raison par un salarié du magasin, la police est appelée, les policiers, à leur tour vous frappent et vous étranglent, toujours sans raison. Vous êtes emmené au poste, encore sans raison.

Nous avons l'impression de manquer d'une partie des éléments pour avoir une bonne idée de l'affaire...

Par rill, le 31/05/2013 à 13:27

Non pas du tout, mon explication est cohérente mais votre subjectivité vous fait voir des incohérences, j'ai trop remarqué que cette manière gratuite d'inverser les situations est courante dans le milieu judiciaire et policier (tant que l'on ne vous paye pas, sauf votre respect).

Je me permet une réponse peu constructive, car j'ai mieux détaillé les faits ailleurs, j'ai en effet pu trouver des mouvements plus constructif et informatifs.

Vous pouvez clore mon histoire "abracadabrantesque" si cela vous chante, je me réserve le luxe de clore ici le débat des fables.

Par moisse, le 31/05/2013 à 15:54

Hé bien bon courage, muni d'éléments constructifs et informatifs. Faites tout de même attention au procureur du tribunal de police, des fois qu'il cherche lui aussi à vous étrangler.

Par rill, le 31/05/2013 à 16:16

Pas de problème, je sais uriner dans une tasse de café pour me défendre.